

# DOSSIER SPÉCIAL

# Régions et migration

## « L'Europe échoue aujourd'hui sur l'intégration culturelle »

Par Nathalie Vandystadt

Le mot « intégration » est sur toutes les lèvres. Après les ministres de l'UE chargés de l'immigration, les régions européennes ont, elles aussi, adopté leur propre déclaration (voir article séparé). Mais de quoi s'agit-il exactement ?

« Si l'on parle de politiques d'intégration, c'est qu'on a défini un problème », constate le professeur Rinus Penninx, directeur de l'Institut des Etudes migratoires et ethniques à l'Université d'Amsterdam, expliquant que « l'intégration est le processus par lequel on devient un membre acceptable pour la société ».

A cela, ajoute-t-il, il y a plusieurs dimensions : politique, économique, sociale, mais aussi culturelle. Cela peut tout aussi bien fonctionner sans politiques, comme aux Etats-Unis ou au Canada, par exemple, où seule une politique d'immigration existe. L'UE, elle, a fait de l'intégration une priorité absolue surtout sous l'impulsion de la présidence française, mais avant elle des Pays-Bas (2004) et de l'Allemagne (2007), trois pays qui ont durci leur politique d'immigration.

Or, aujourd'hui, l'Europe peine avec « l'intégration culturelle », en particulier religieuse, et encore plus musulmane, estime le professeur Penninx, interrogé par quelques journalistes en marge d'une conférence sur les migrations, à Tampere les 13 et 14 novembre. Mais cela demande un peu de temps, une génération, 25 ans.

Cette intégration se fera essentiellement au niveau local, à travers l'éducation, l'accès au logement, l'intégration des organisations culturelles des immigrants, la participation à la société civile, au processus démocratique. « Pour les politiques d'intégration, les politiques locales sont beaucoup plus importantes que les politiques nationales », insiste le professeur Penninx. De fait, l'immigrant se dira volontiers de Copenhague ou d'Amsterdam, et non du Danemark ou des

Pays-Bas, surtout s'il s'agit de la deuxième génération, née sur place. « Ce que les politiques nationales et européennes devraient faire, c'est permettre aux politiques locales d'avoir le pouvoir de prendre des actions », à travers des programmes, des fonds nationaux et européens, détaille-t-il.

Mais les calendriers nationaux et européens sont autrement plus serrés. La priorité

*Si les régions veulent agir, elles doivent s'allier avec les autorités locales*

étant, pour le ministre français Brice Hortefeux, champion de la lutte anti-immigration illégale, qui a déclaré l'échec des politiques passées, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, y compris dès les pays d'ori-

gine. « La langue, c'est un passeport pour l'intégration culturelle et professionnelle », a-t-il encore plaidé le 3 novembre lors d'une conférence ministérielle à Vichy. Il n'est pas le seul. Des pays comme les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni utilisent toute une gamme d'instruments pour limiter le plus possible l'immigration. Exemples : pour le regroupement familial, ces tests de langue et de connaissance du pays pour obtenir un visa ou des frais administratifs prohibitifs (notamment aux Pays-Bas : 1 368 euros contre une moyenne oscillant entre 50 et 150 euros ailleurs dans l'UE).

Résultat, la tension est grandissante entre ce que les autorités locales veulent faire et le discours national. Au final, conclut le professeur Penninx, si les régions veulent agir, elles doivent s'allier aux autorités locales, et « souvent contre le discours national ». ■

### Principaux groupes d'immigrants en % de l'immigration étrangère totale, 2006

	% de l'immigration étrangère			
	Citoyens de	%	Citoyens de	%
UE27*	Pologne	10	Roumanie	8
Belgique**	Pays-Bas	12	Maroc	12
Bulgarie	:	:	:	:
Rép. tchèque	Ukraine	46	Slovaquie	10
Danemark	Pologne	11	Allemagne	8
Allemagne	Pologne	26	Turquie	5
Estonie	:	:	:	:
Irlande	:	:	:	:
Grèce	Albanie	42	Bulgarie	15
Espagne	Roumanie	16	Maroc	10
France	Algérie	16	Maroc	13
Italie**	Roumanie	19	Albanie	12
Chypre	Sri Lanka	13	Royaume-Uni	11
Lettonie	Russie	35	Lituanie	12
Lituanie	Biélorussie	29	Russie	18
Luxembourg	Portugal	28	France	18
Hongrie	Roumanie	35	Ukraine	12
Malte	:	:	:	:
Pays-Bas	Allemagne	11	Pologne	10
Autriche	Allemagne	19	Serbie-et-Monténégro	9
Pologne	:	:	:	:
Portugal	Ukraine	31	Bésil	27
Roumanie	Moldavie	56	Chine	5
Slovénie	Bosnie-Herzégovine	43	Serbie-et-Monténégro	24
Slovaquie	République tchèque	11	Pologne	10
Finlande	Estonie	18	Russie	15
Suède	Irak	13	Pologne	8
Royaume-Uni	Pologne	13	Inde	13

\* Valeur estimée / \*\* 2003 / : Données non disponibles

## ENTRETIEN AVEC ALI JEAN ERIC ALIRA, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BASSE-SILÉSIE

### « L'Europe doit avoir confiance dans les étrangers »

Propos recueillis par Nathalie Vandystadt

Conseiller de l'Assemblée régionale de Basse-Silésie (Sud-ouest de la Pologne) depuis 2003, Ali Jean Eric Alira est aussi président fondateur de l'association Pologne-Afrique pour l'intégration. Originaire du Burkina Faso, il est passé par l'Autriche avant de faire de la Pologne, et de la Basse-Silésie en particulier, sa patrie d'adoption. Sa région est l'une des plus ouvertes à l'immigration en Pologne. Europolitique l'a rencontré mi-novembre à Tampere, en Finlande, à l'occasion d'une conférence de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE).

**L'ARE vous présente comme un « exemple d'intégration ». Vous êtes très qualifié, vous parlez plusieurs langues. Faut-il aller jusque-là pour s'intégrer ?**

C'est très gentil ! Je suis un immigré qui s'est intégré dans la société européenne, en Pologne, en Basse-Silésie, je me sens un des leurs. Je trouve que c'est une très belle occasion de se rencontrer aussi nombreux, politiques, représentants régionaux de toute l'UE, de soulever des sujets aussi importants pour l'Europe et pour l'humanité. Je voudrais cependant demander au bureau de l'ARE de définir l'intégration des immigrés et des migrants. L'intégration dans quels domaines ? National, régional, à l'intérieur d'un pays ou depuis l'étranger ? C'est très important. Parce que j'ai l'impression que nous parlons surtout de l'intégration régionale des étrangers. Il faudrait aussi se pencher sur l'intégration des migrants nationaux. Je pense aussi que des pays, comme la France ou le Royaume-Uni, qui ont toujours été des terres d'accueil de par leur histoire, avec un brassage de cultures, ont certainement beaucoup appris. Ils pourraient toutefois, surtout dans le cas français, fortement bénéficier des conseils de l'ARE, parce qu'en effet il faut investir dans la confiance et l'ouverture aux immigrés qui viennent pour s'installer.

**Que pensez-vous de l'obligation d'apprendre la langue du pays d'accueil, y compris dès le pays d'origine, pour béné-**

**ficier d'un regroupement familial ?**

Je ne suis pas du tout d'accord avec ce genre de pratiques. Je suis autodidacte. J'ai appris le polonais sur place, même pas à l'école, et je ne pense pas que je me débrouille mal dans cette langue,

qui est ma deuxième langue aujourd'hui. Comme je l'ai dit, il faut avoir confiance dans les étrangers. Lorsqu'ils sentiront que les pays les accueillent à cœur ouvert, ils s'y mettront. Cette manière de sélectionner les gens par rapport à leur niveau d'intelligence ou de compétences, n'est pas la meilleure : on discrimine complètement d'autres catégories. Le problème se pose immédiatement : si l'on doit

sélectionner les cerveaux dans un pays d'origine donné, ce pays finira par en manquer. J'espère bien que tel n'est pas l'objectif de l'UE ni de l'ARE. J'attends justement d'échanger mes expériences avec mes collègues d'autres régions. Après cette rencontre, nous pourrions prendre des mesures pour améliorer le système d'intégration dans notre région.

**Vous faites partie des rares immigrés africains dans un nouvel Etat membre de l'UE. Pourquoi la Pologne ?**

Dès que je suis arrivé en Pologne, après être passé par la France et l'Autriche, je me suis dit que ce pays m'était très proche. Je suis venu pour deux semaines pour suivre quelqu'un, quand mes amis autrichiens utilisaient tous les arguments pour me décourager sous prétexte que la Pologne est pauvre. Or c'est parce que la Pologne – un pays d'Europe ! – est

pauvre que je m'y suis intéressé. Après deux semaines, j'ai voulu rester tant je me sentais proche du pays. Je retourne de temps en temps au Burkina Faso, mais je reste pour toujours en Pologne, qui m'a donné une nouvelle vie. Tout

cela pour dire que les Polonais comprennent mieux les questions d'immigration et d'intégration que beaucoup de pays européens, y compris la France. Ils ont eux-mêmes une tradition d'immigration. Ils ont vécu des moments très difficiles. C'est pourquoi, il est plus facile de s'intégrer en Pologne, qu'en Allemagne ou en France. Le racisme malheureusement existe partout. Bien qu'en général la réaction des Polonais soit bonne,

on pourrait certainement avoir l'impression qu'il y a du racisme en Pologne, mais je dirais que c'est par manque d'expérience des autres cultures. Pour moi, l'intégration passe d'abord par la connaissance de la culture de l'étranger.

**La victoire d'un Noir à la présidence des Etats-Unis peut-elle améliorer l'accès des immigrés aux avant-postes politiques en Europe ?**

Il faut se dire que Barack Obama est issu d'un brassage de cultures, africaine et américaine. Son élection une très bonne nouvelle, une page de l'histoire a été tournée. Cela montre la maturité de la démocratie américaine, qui reste un exemple pour les anciennes et les nouvelles démocraties. Et très souvent l'Europe se base sur le modèle de démocratie américaine. Je pense que c'est une question de temps. ■



« Je suis un immigré qui s'est intégré dans la société européenne, en Pologne, en Basse-Silésie, je me sens un des leurs »

## Les régions européennes prêtes à mieux intégrer leurs migrants

Par Nathalie Vandystadt

Coincées entre les compétences nationales et les réalités locales, les régions d'Europe se sont engagées à agir sur plusieurs terrains pour améliorer les conditions d'intégration de leurs migrants. Sous l'impulsion de leur nouvelle présidente, la socialiste française Michèle Sabban (vice-présidente de la région Ile-de-France), les 270 membres de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) reconnaissent ainsi, dans une déclaration commune adoptée le 14 novembre à Tampere, « le défi de l'intégration » qui requiert « des efforts régionaux à entreprendre dans les limites des politiques nationales ».

Après l'adoption par les Vingt-sept d'une « boîte à outils » non contraignante sur l'intégration, voici deux semaines à Vichy, suivant les vœux de la présidence française de l'UE, la déclaration des régions symbolise une plus grande ouverture. De fait, face à la promotion par plusieurs Etats membres, notamment la France, de « l'apprentissage de la langue nationale dès le pays d'origine », ou encore de la sensibilisation aux valeurs de l'hymne national, les régions insistent, elles, sur l'intégration à travers l'éducation, l'emploi, l'accès au logement et aux services de soins de santé, l'égalité entre hommes et femmes, les politiques et la société civile.

### ACQUISITION DE LA LANGUE

Plusieurs éléments sont bien sûr communs. Mais la déclaration des régions a le mérite d'être claire. Les régions s'engagent ainsi à intégrer leurs immigrés à travers la « promotion efficace de l'acquisition de la langue et du multiculturalisme dès le plus jeune âge tout en assurant un accès égal au système d'éducation ». Elles vont également échanger des informations en matière d'éducation. Le point central reste tout de même la langue, les régions insistant sur « l'habileté de maîtriser la ou les langue(s) et de comprendre les normes d'éducation de la région d'accueil », précisant : « La compétence linguistique parmi les citoyens est cruciale pour le développement de nos sociétés ».

La boîte à outils des ministres de l'Immigration, adoptée sur fond de manifestations dans les rues de Vichy, recensait de son côté des instruments très généraux : « valeurs de l'UE », facilitation de l'accès à l'emploi selon les règles nationales, élaboration de « modules européens » susceptibles de servir de base

à des stages d'introduction et des cours de langue (Europolitique n° 3631).

Selon les régions, l'intégration par l'emploi passe aussi par la reconnaissance des qualifications et des connaissances acquises à l'étranger, la facilitation de l'accès au marché du travail et le développement d'« approches ciblées » pour certaines

*L'intégration par  
l'emploi passe aussi par  
la reconnaissance des  
qualifications acquises à  
l'étranger*

communautés migrantes, telles la mise à disposition de micro-crédits pour stimuler la création de start-up.

### EVITER LES GHETTOS

Sur l'accès au logement, les régions seraient plus divisées. Les régions françaises et allemandes étant, selon nos informations, plus réticentes à la dépense que les scandinaves, par exemple. Les membres de l'ARE s'engagent néanmoins à fournir des « logements appropriés, en évitant la prolifération de ghettos de migrants qui conduisent à la ségrégation sociale ».

L'intégration par l'accès aux soins de santé passe à la fois par les informations données aux migrants et le soutien financier de l'Etat. Quant à l'égalité entre hommes et femmes, elle exige d'encourager la participation des migrants aux politiques régionales. Les étrangers doivent aussi pouvoir prendre part aux processus démocratiques régionaux et à la société civile.

Les régions soutiennent donc les migrations dans l'UE. Toutefois, concluent-elles, le « coût » que cela entraîne - aux niveaux local et régional - nécessite pour elles « reconnaissance et ressources adéquates » de la part des gouvernements nationaux et de l'UE.

Eric Alira, originaire du Burkina Faso et présenté comme un « exemple d'intégration réussie » pour être devenu conseiller de l'Assemblée régionale de Basse Silésie (Sud-Ouest de la Pologne) en 2003, confie à *Europolitique* : « J'ai l'impression, surtout dans le cas français, que l'Assemblée des régions d'Europe pourrait apporter des solutions au problème d'intégration. En effet, il faut investir dans la confiance et l'ouverture vis-à-vis des

étrangers qui viennent pour s'installer ». ■

\* Article publié dans *Europolitique* n°3638 du 17 novembre

Texte de la Déclaration: [www.europolitique.info](http://www.europolitique.info) > recherche = 237815

### La Française Michèle Sabban élue présidente de l'ARE



Après un vote particulièrement long, l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) a élu sa présidente en la personne de la Michèle Sabban, vice-prési-

dente de la région Ile-de-France (Parti socialiste), pour deux ans renouvelables une fois, le 13 novembre à Tampere. C'est la première fois dans l'histoire de l'assemblée, créée en 1985, que ses membres procèdent à un vote. De tradition, le président était choisi par le présidium ou le bureau. « Je suis fière aujourd'hui d'appartenir à l'ARE parce qu'elle a montré sa maturité et sa responsabilité », s'est félicitée Mme Sabban, qui faisait déjà fonction de présidente de l'assemblée depuis six mois après le retrait de la vie politique de l'Italien Riccardo Illy.

Forte de plus de 260 régions issues de 33 pays européens, l'ARE est l'assemblée la plus importante au sein de l'UE. « J'ai envie de continuer ce qu'avait commencé Riccardo Illy en plaçant au cœur de nos débats l'économie et le social et d'aller à la rencontre de nos régions », a ajouté la nouvelle présidente. Elle a été préférée au Roumain Constantin Ostaficiuc et à l'Autrichienne Johanna Mikl-Leitner. M. Ostaficiuc (Timis, Ouest de la Roumanie) a été nommé vice-président avec Peter Straub (Baden-Wuerttemberg, Sud-Ouest de l'Allemagne).

Au top des priorités : migrations, intégration (notamment des femmes), micro-crédits et relations avec les pays du Bassin méditerranéen. « Aujourd'hui, les régions sont l'échelon le plus proche de nos concitoyens. L'Europe est encore mal connue. Et, à partir de là, le rejet de l'autre n'apporte rien, par contre l'acceptation de l'autre est essentielle », a souligné Mme Sabban, elle-même issue de l'immigration (elle est née en Tunisie).